



## La lettre d'information de la Section d'Ille et Vilaine

### Le mot du Président

Me Michel Poignard, Administrateur national de l'ANM ONM

Le dernier trimestre de l'année 2022 s'est terminé avec à son actif les Assises de la citoyenneté et de la solidarité à Rennes, la présence de nos Compagnons des comités locaux à de nombreuses cérémonies patriotiques avec la présence fidèle des nos trois porte-drapeaux. Qu'ils en soient remerciés.

Le **Ruban bleu n°41** vous a été adressé le 15 décembre; riche en articles et informations sur la vie de la section, il constitue une vitrine de ses activités et de son dynamisme.

Pour nos compagnons qui n'ont pas de messagerie électronique, c'est le lien indispensable avec eux. Aussi quelques informations issues de nos quatre «**Lettre d'information ONM 35**» trimestrielles ont été reprises par la rédaction. Notre comité directeur du 15 décembre dernier à Saint-Malo a donc décidé, malgré des finances en diminution du fait de la baisse des cotisants, de continuer à le produire en tirant sur sa trésorerie.

Aussi en ce début d'année, nouvelle occasion de faire appel à vous pour renouveler votre fidélité et nous encourager dans nos actions.

**2023 est l'année anniversaire des 60 ans de la création de notre Ordre National du Mérite** par le Général de Gaulle. Des manifestations se tiendront fin novembre/début décembre à Paris mais aussi dans notre section.

Notre prochaine rencontre sera **l'Assemblée générale annuelle** à Rennes, après Saint-Malo en 2022, à l'Hôtel de Chateaugiron à Rennes. Je vous invite à y venir nombreux le **1er avril 2023**.



### Dans ce numéro

Editorial, L'agenda.....	1
Nos Publications, cérémonies du 11 novembre 2022, message ONM...	2
Comité directeur Saint-Malo.....	3
Citoyenneté et fraternité.....	4
Actions vers la jeunesse, SNU implication de nos compagnons...	5
Représentation des Comités sur le terrain :	
- Comité du Pays de Rennes.....	7
- Comité du Pays de Redon-Vilaine.....	9
- Comité du Pays de Saint-Malo.....	10
Réflexion à propos de la .....	
Légion d'Honneur .....	11
Infos Culture, Presse.....	12
Carnet, nominations.....	13
Courriers de nos compagnons et des Sections.....	15

### L'agenda de la section - calendrier prévisionnel -

- ◆ Comité directeur : juin 2023 à Rennes
- ◆ Assemblée générale de la section à Rennes : 1er avril 2023
- ◆ 1ère Apéritif-visite d'entreprise sur Fougères : 1er semestre 2023
- ◆ Rencontre Inter-Sections Grand Ouest à Quimper (Finistère) : 23-24 Juin 2023
- ◆ Conférence « ONM 1963-2023 » à Rennes : novembre 2023
- ◆ 60 ans de création de l'Ordre National du Mérite : Colloque à Paris : 1er décembre

### Dernière minute

**Appel de cotisation 2023**  
Merci de renouveler votre engagement à nos cotés  
**AG le 1er avril 2023 Rennes**  
-voir p13-  
[secretariat.onm35@gmail.com](mailto:secretariat.onm35@gmail.com)

“Chaque génération se croit vouée à refaire le monde.

Sa tâche est plus grande. Elle consiste à empêcher que le monde ne se défasse” (Albert Camus)

## Nos publications



### Le Ruban Bleu

L'édition du **Ruban Bleu n° 41 décembre 2022**, a été **envoyé le 15 décembre 2022**.

### La Lettre d'information de l'ONM35

Prochaine **Lettre n°10** en mai 2023.

### La revue Le Mérite

La revue n° 173 a inséré un billet de **Me Michel Poignard** pour les 150 ans de *Sciences Po Paris (1872-2022)*.

La revue n°174 a inséré une brève sur les Assises du 20 octobre 2022 et un billet de **Dominique Luzurier** sur la rencontre inter-sections de Saint-Brieuc du 3 octobre 2022

### Le site internet ANM ONM 35

La page **Section Ille et Vilaine** est refondue, elle est active dans le nouveau site et actualisée régulièrement ; Retrouvez la liste des membres de notre nouveau Comité directeur au 10 juin 2022, consultez les derniers événements dans la vie de la section et notre calendrier sur : [https://www.anmonm.org/sections/035\\_-\\_ile\\_et\\_vilaine/la\\_vie\\_de\\_la\\_section](https://www.anmonm.org/sections/035_-_ile_et_vilaine/la_vie_de_la_section)

**NOUVEAUTE: Scanner le QR code ci-contre pour accéder directement -**



### La carte des Vœux de la Section



## Message de l'ANMONM pour les commémorations du 11 Novembre 2022

Chaque 11 novembre, lorsque l'oraison de la nation s'élève dans le ciel d'automne de la patrie, ce sont d'abord avec solennité et gravité, tous les soldats de la Grande Guerre qui sont portés dans nos cœurs. Ils défilent sur les chemins de la mémoire, des rives de la Marne à Verdun jusqu'en Alsace, du Chemin des Dames aux frontières du Nord, sur les fronts éloignés de la métropole, dans une France qui rend témoignage et exprime sa gratitude envers ceux, dont l'engagement et le sacrifice ont eu raison des rivières de sang qui voulaient noyer le pays dans les ténèbres de la soumission.

Des alignements géométriques et si ordonnés des nécropoles, autour des ossuaires, face aux carrés militaires, devant chaque tombe de nos cimetières où l'un d'entre eux repose, pour les disparus qui dorment dans les cicatrices de la terre, le même hommage est rendu. La force du souvenir s'exprime à l'issue d'un temps de recueillement avec le dépôt de coussins et de gerbes comme autant de marques de respect. Devant les monuments aux morts, les stèles, la France rappelle que tous ces braves méritent sa reconnaissance éternelle.

Quelle famille n'a pas eu au moins l'un des siens envoyé sur un front proche ou lointain, qui a enduré tous les tourments de l'engagement en ligne, de la gestion des arrières, les soins parfois précaires pour ne pas périr d'une blessure ? Quelle famille n'a pas rapporté la venue d'un maire revêtu de son écharpe tricolore et des gendarmes pour annoncer à un père, une mère, une épouse la mort au champ d'honneur d'un fils, d'un mari. Autant d'instant tragiques pour des fratries fracassées, retenant les larmes du désespoir et vivant l'épreuve avec cette dignité qui émeut encore aujourd'hui. Nos propres histoires s'écrivent dans les pas des poilus.

Tous ces hommes qui espéraient ardemment être les soldats de la dernière guerre et gagner par leur sacrifice une paix définitive entre les pays du monde, ont été trompés par un XXe siècle qui a cumulé les affrontements et les drames. Aujourd'hui encore, alors que les canons grondent aux portes de l'Union européenne, que tant de morts sont relevés en Ukraine, chacun mesure combien la paix est un bien précieux qui n'est jamais définitivement acquis.

En ce 11 novembre où ce sont aussi tous les soldats des conflits postérieurs au choc de 14-18 qui sont honorés, prendre un moment pour faire silence, se rappeler ces vies données pour notre souveraineté et les libertés, c'est aussi s'approprier l'Histoire de France, la questionner pour mieux la connaître, afin d'éviter que notre pays soit pris aux pièges des démons qui ensanglantent le monde. Soyons vigilants et exigeants et, avec fierté et dans l'honneur, incarnons les valeurs d'une France debout.

Recueillons-nous en sentinelles de l'Histoire pour tous nos frères et sœurs en humanité qui ont péri sous les couleurs du drapeau. C'est à cette démarche en conscience que vous convie les sections de l'Association nationale des membres de l'ordre national du Mérite (ANMONM).

## Comité directeur du 14 décembre 2022 à Saint-Malo



ASSOCIATION NATIONALE  
DES MEMBRES DE L'ORDRE  
NATIONAL DU MÉRITE

1972 - 2022



Section d'Ille et Vilaine

COMITE DIRECTEUR  
14 DECEMBRE 2022  
SAINT-MALO

09h30 : accueil - café

9h45 : début travaux

- mise sous pli du « Ruban Bleu » 2022 + carte de vœux 2023 + bulletin renouvellement cotisation 2023
- bilan des activités conduites (Rallye Citoyen de Redon de mai, AG de juin St Malo, Congrès national de Nancy, Inter-sections Ouest du 3 octobre à St Brieuc, Assises du 20 octobre) ;
- programme d'activités futures : « Défi pour ma Cité » 2022/2023, devenir de nos 4 Ateliers, lancement atelier « Citoyen de la planète », implication ? dans Prix national ANMONM de l'Éducation à la Citoyenneté, SNU 2023, apéritif entreprise Pays de Fougères printemps 2023 ; conférence 60 ans ONM
- AG 2023 ( lieu/thème) ; postes renouvelables au Comité Directeur ;
- communication et devenir du « Ruban Bleu » (édition 2023) ;
- point trésorerie/ recrutement/adhésion ;
- point actions des Comités locaux.

12h00 : fin des travaux- accueil des invités

12h15 : remise le médaille de Chevalier de Mérite Maritime à Edouard Maret par Philippe Cerighelli, présidée par M. Philippe Brugnot sous-préfet de l'arrondissement de Saint-Malo

12h45 : repas de Noël présidé par M. Philippe Brugnot sous-préfet de l'arrondissement de Saint-Malo

Organisé par le Comité du Pays de Saint-Malo, pour créer un moment de convivialité, le repas de Noël du Comité directeur Section et de Compagnons Pays de St Malo a réuni plus d'une quarantaine de participants pour la 2/3 malouins. Une initiative appréciée à renouveler.



Discours de notre Compagnon **Philippe Brugnot** avant la remise des insignes de Chevalier de l'Ordre du Mérite Maritime à notre Compagnon **Edouard Maret** par **Philippe Cerighelli**



## Citoyenneté et Fraternité

■ **Semaine de la laïcité**: Comme l'année scolaire passée, le **Collège Germaine Tillion** ( 35 La Mézière ) a organisé une semaine de la laïcité au collège. Sur la période du 5 au 13 décembre étaient prévus des temps de réflexion sur chacun des niveaux de 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>. Dans ce contexte, chaque classe de 3<sup>ème</sup> a rencontré un grand témoin, qui a relaté son parcours au regard de la laïcité et ses principes. Le 6 décembre 2022, notre Président a fait une intervention / échanges de 1 heure 30 (*voir p 5*).

■ **Journée commémorative du 100<sup>ème</sup> anniversaire du 11 novembre -**  
« 14-18, Relever le défi de l'Avenir, le 11 novembre 2022 a marqué le 100<sup>ème</sup> anniversaire de l'institution du 11 novembre comme journée commémorative nationale ».

Notre Président et le Drapeau, ont représenté l'ONM35 aux cérémonies de Rennes accompagnés de **Joëlle Le Gall, Dominique Luzurier, Alain Gillouard.**

**Eric Delpérier**, de son côté, représentait sa propre délégation au titre de la France Libre. Excellente initiative de la Préfecture 35 et de l'ONACVG 35 de suggérer aux Présidents des associations de convier des membres de leurs équipes à participer. Amorce positive de la dynamique tentant à « commémorer autrement ».

■ **Section ANMONM de la Gironde—Lu pour vous**  
**Pourquoi privilégier la mémoire plutôt que l'oubli ?**

« La devise de l'ANMONM « Honneur, Solidarité, Mémoire » m'a incitée à lire le petit texte que Sud Ouest\* a consacré au **colloque de Sciences Po Bordeaux sur le thème du Devoir de mémoire**. En quelques lignes son auteure, Isabelle Castera, a ouvert bien des pistes de réflexion.

*Devoir de mémoire ? J'avoue que pour ma part cette formule m'agace un peu. Qui dit devoir dit ordre, donc contrainte. Quelle valeur a un comportement affectif s'il résulte d'une obligation ? Il est certes conforme au civisme mais peut manquer totalement d'empathie et n'être qu'un rituel de peu d'intérêt. Une coquille vide comme on en perpétue pendant des siècles faute d'avoir le courage de reconnaître que ce rituel n'a plus d'objet. Mais voyons les points de vue des personnalités invitées par les étudiants.*

*Annette Wiewiorka, historienne de la Shoah a admis pour sa part qu'elle « n'employait jamais ces mots ». Selon elle : « il y a une contradiction entre le devoir et la mémoire. Proust a montré dans son œuvre littéraire comment la mémoire n'obéissait à aucun devoir, mais qu'elle surgissait ». Nous avons tous en mémoire les évocations de la petite madeleine. Quant au philosophe Paul Ricoeur, à la formule « devoir de mémoire », il préférerait le « travail de mémoire. »*

*Alain Chouraqui, chercheur au CNRS, a préféré une autre formule – « le courage de mémoire » – et l'importance de la transmission pour que l'expérience vécue éclaire les contemporains, afin d'aller vers le « plus jamais ça ». C'est bien ce qui ressort souvent des commémorations auxquelles nous participons, elles tiennent de la catharsis comme dans le théâtre grec où il s'agit de purger les passions.*

*Sébastien Ledoux, jeune historien, parle d'une « formule devenue incontournable, à succès ». Il ne rejette pas l'expression et elle a plusieurs sens. Selon lui : « cette expression a connu un grand succès à la fin des années 1980, qui fut l'âge d'or du devoir de mémoire, ce dernier ouvrant une notion autour de la vérité que l'on doit aux victimes de la Shoah. »*

*Nous ne sommes que mémoire, la preuve en est dès qu'elle nous abandonne qu'il s'agisse de la simple sénilité ou de la rude maladie d'Alzheimer, l'être perd le contact avec la réalité, sans mémoire une part humanité s'échappe du vivant. Alors oui gardons la mémoire dans notre devise, célébrons la même quand les événements commémorés nous déplaisent et même nous répugnent. C'est peut-être vraiment du « courage de la mémoire » qu'il faut parler car la fuite est le chemin le plus facile. »*

**Ginette Bléry** Présidente délégué du comité du Bassin d'Arcachon Val l'Eyre  
Paru dans Sud Ouest du 25 novembre page 5



Un guide des porte-drapeaux a été réalisé par l'ONACVG de Paris. . .  
Un exemplaire sera remis par la Section à nos porte-drapeau



### ONM 35 - RALLYE CITOYEN 2023

Le Délégué Militaire Départemental 35, lors du Comité annuel de l'ONACVG d'Ille et Vilaine, du 17 janvier 2023 a :

- **salué** l'implication de notre Section dans l'accompagnement du Rallye Citoyen expérimental du **20 mai 2022** avec la Cité Scolaire de Bellevue, à **Redon** (150 jeunes répartis en 10 groupes)-« parcours citoyen » ;

- **indiqué** que **pour 2023**, une série de **3 opérations** du même type seront menées sur les Arrondissements de **Fougères** comme de **Saint-Malo** et de nouveau sur celui de **Redon**.



De nouveau  
**l'ONM 35 sera**  
**partenaire**

Rallye citoyen à Redon mai 2022

## Actions vers la jeunesse

### ■ Rencontres citoyennes : Anniversaire de la loi de 1905 : nos Compagnons témoignent

A l'occasion des commémorations de la loi du 9 décembre 1905 de séparation des Eglises et de l'Etat, notre Président et notre Compagnon Françoise Soulimant ont apporté leurs témoignages-réflexions lors de la Semaine de la laïcité de décembre.

**Michel Poignard**, le 6 décembre, devant les classes de 3<sup>ème</sup> du Collège Germaine Tillion de La Mézière et **Françoise Soulimant**, le 8 décembre, au titre de l'opération « Rencontres Citoyennes – Visa pour l'Égalité & la Laïcité ».

#### Témoignage—retour de la Principale du Collège Germaine Tillion de la Mézière :

« Pour le collège, l'année démarre avec une dynamique de réforme pour la rentrée prochaine en classe de 6ème, ce qui enrichit notre feuille de route ! Nous continuerons bien évidemment notre mission de transmission de la mission de laïcité, et c'est avec plaisir que je vous recontacterai en fin d'année pour votre intervention, toujours appréciée et formatrice pour nos élèves . Encore un grand merci ».

**Françoise Cornic**- Principale - Collège Germaine Tillion (35 La Mézière)

■ L'anniversaire du décès en 1932 d'**Aristide Briand**, avocat, Député de Loire-Inférieure, artisan majeur - avec Ferdinand Buisson -de la loi d'équilibre et de compromis de 1905, a été marqué, de son côté, le 6 décembre 2022, par la pose d'une plaque par la Présidente de l'Assemblée Nationale dans l'hémicycle en l'honneur de ce parlementaire, né à Nantes, ancien Président du Conseil et Prix Nobel de la Paix en 1926.

■ Le SNU, chantier citoyen et républicain au bénéfice des jeunes de 15 à 17 ans poursuit progressivement son développement.

**3 temps forts** le caractérisent : 1 séjour de cohésion, 1 mission d'intérêt général (MIG), 1 possibilité d'engagement volontaire.

Ni armée, ni école, ni colonie de vacances , mais le meilleur des 3 au service de la promotion des valeurs républicaines et d'engagement au service du collectif.

Volontariat présentement, caractère universel et obligatoire à terme après adoption d'un projet de loi par le Parlement.

**L'ANMONM** a souhaité être partenaire de cette opération porteuse.

A cette fin, une convention a été signée, en juin 2021, avec la Secrétaire d'Etat dédiée au SNU, Sarah El Haïry.

Une expérimentation a été conduite auprès de certaines Sections dans le cadre départemental et nous sommes impliqués dans le COPIL de suivi.

**Pour 2023, le calendrier des sessions** par zone académique a été arrêté comme suit :

- . **Zone C** : 19 février au 3 mars (butoir des inscriptions en ligne sur le site SNU 2 janvier) ;
- . **Zone A** : 9 au 21 avril (butoir des inscriptions 5 février) ;
- . **Zone B** : 16 au 28 avril (butoir des inscriptions 19 février) ;
- . **Toutes zones** : 11 au 23 juin (butoir des inscriptions 16 avril) ;
- . **Toutes zones** : 4 au 16 juillet (butoir des inscriptions 8 mai).



■ Le mercredi 30 novembre, France 3 Bretagne a diffusé une émission sur le thème « SNU : faut-il restaurer le service national obligatoire ? ».

Cette émission s'intitulait « Le + de l'info ». Elle durait 15 minutes.

Notre Président **Michel POIGNARD**, chargé de mission national SNU, était l'invité en plateau.



Les questions ont porté sur :

-Pourquoi **l'Ordre National du Mérite** a-t-il choisi de devenir **partenaire officiel du SNU** ? Comment les jeunes sont-ils accompagnés ?

Quelles valeurs souhaitez-vous transmettre ? Quels bénéfices peuvent-ils en tirer ? Les avez-vous vu changer, s'ouvrir ? Quels sont éventuellement les axes d'amélioration, selon vous? Faudrait-il le rendre obligatoire?

Etait interrogé un jeune ayant suivi le stage initial puis choisi de s'engager ensuite pour une mission de 84 heures.

**Décembre**  
**RENCONTRES CITOYENNES #6**  
**Visa pour l'Égalité et la Laïcité**  
« L'histoire des Filles dans l'école de la République : une émancipation affirmée, une égalité à construire... »  
par **Françoise SOULIMANT**  
Ancienne cheffe d'établissement dans l'Éducation Nationale, engagée pour les droits des Femmes et les valeurs de la République.  
Jeudi 8 Décembre à 18h au Café des épices, Centre social Ty Blosne, 7 bd de Yougoslavie

« Une sorte de rite de passage républicain (...) qui sera à terme obligatoire. »  
Le + de l'Info SNU un service national obligatoire pour les jeunes ? 18.30 Bretagne

## Implication de nos compagnons dans le SNU

### ■ Point de vue de l'ONM35– Groupe SNU

Lors de ses vœux à la Nation, le 31 décembre dernier, le Président de la République a annoncé une réactivation du SNU – opération pour laquelle une Secrétaire d'Etat est dédiée (Jeunesse & SNU) - avec annonce d'un tout prochain projet de loi en vue notamment d'une universalité à toute une classe d'âge.

**Dominique Luzurier** fait observer que le terrain «animation de modules» se trouve très encombré par d'autres entités et qu'il serait plus pertinent de s'investir dans le volet «missions d'intérêt général (MIG)». **Edouard Maret** partage cette analyse.

En écho, notre Président Michel Poignard, investi au national dès l'amont de ce beau chantier républicain, considère que les 2 champs doivent être occupés par les membres de notre Ordre.

La note de sensibilisation du 25 février 2022 – (cf. ci-contre) – entendait bien COMBINER cette double implication (prendre appui sur des expériences et expertises d'une femme, d'un homme décoré de l'ONM, de l'associatif, à l'entreprise, de la fonction publique, du caritatif au monde médical ou juridique, du domaine éducation/jeunesse ou du journalisme aux Chambres de Commerce ou d'Agriculture etc.... bref la société plurielle engagée qui témoigne MAIS AUSSI facilitation pour les MIG par, par exemple, un Compagnon Directeur d'Ehpad sensibilisant un jeune au secteur solidarité ou un Compagnon MOF accompagnant un jeune qui pourrait devenir apprenti ou un Compagnon sportif de haut niveau ouvrant la voie à un jeune ou un Compagnon Maire accueillant un jeune dans son service biodiversité/environnement ou encore un Compagnon chef d'entreprise («*La Feuille d'érable /Rennes*») faisant découvrir à un jeune le recyclage, l'économie circulaire et l'inclusion etc. Séquencer les 2 volets me semblerait une erreur car l'esprit du SNU c'est tout autant promouvoir des valeurs que de transmettre. A dessein, le 3<sup>ème</sup> volet n'était pas ignorer dans la lettre du 25 février 2022 : «*le conseil à l'insertion sociale et professionnelle*».

Nous connaissons les difficultés (qui ne sont pas que budgétaires et humaines pour accueillir 50 000 jeunes en 2023 et... à terme une classe d'âge de plusieurs milliers), les lourdeurs administratives, l'habituel tennis administratif (Etat central/Etat déconcentré ; qui fait quoi Rectorat-DASEN ou/et ? Services de la Jeunesse & des Sports régional et/ou départemental DRJS ou SDJS ; qui pilote ? ...), la réticence de l'Education Nationale (nous l'avons vécue avec le trinôme académique à l'époque de l'IHEDN comme avec la Réserve Citoyenne de l'EN), pour autant il me semble que notre Ordre a toute sa place dans un accompagnement à géométrie variable du dispositif..

Reste objectivement une inconnue : combien de divisions ? Car à la vérité si nous étions sollicités en masse (les près de 30 000 membres de l'ANMONM), je ne suis pas certain que nous serions légion à répondre à l'appel de l'Etat.

On va suivre les choses de près pour suggérer DES implications adaptées donc sur mesure et non en prêt à porter forcé.

En tout cas, et pour l'heure, l'ANMONM entend rester fer de lance et force de propositions avec une longueur d'avance enviée sans doute. L'urgence de l'engagement est ailleurs tout autant pour les jeunes (méfions nous du concept générique «*la jeunesse*») que pour une certaine idée de la République.

### SNU-&ANMONM—RAPPEL: La note de sensibilisation du 25 février 2022 aux Présidents de Section.

Madame, Messieurs les Présidents,

La convergence des objectifs assignés au SNU en particulier par le décret du 29 juillet 2020 avec les objectifs et principes d'action de l'ANMONM autour du triptyque valeurs républicaines/citoyenneté/engagement avait conduit notre structure à proposer son implication dans la mise en œuvre du **Service National Universel** expérimenté sur 13 Départements en 2019, élargi à l'ensemble des Départements en juin 2021 et appelé à devenir obligatoire et universel pour les 15/17 ans.

Jusqu'alors quelques Sections avaient été ponctuellement associées au dispositif. En 2021, il s'agissait d'officialiser et de généraliser une mise en œuvre par Département - occasion privilégiée de valoriser notre savoir faire terrain et d'illustrer notre implication vers les jeunes.

Le vivier des femmes et des hommes de notre Ordre a semblé pouvoir être utilement mobilisé tant dans l'animation des modules de sensibilisation citoyenne et républicaine des séjours de cohésion que dans l'accompagnement des missions d'intérêt général comme pour le suivi (réserve civique, service civique, Cadets...) ou le conseil à l'insertion sociale et professionnelle.

Une convention- cadre a été négociée puis signée, le 4 juin dernier, par l'ANMONM avec la Secrétaire d'Etat Sarah El Haïry. Elle traduit un esprit, une méthode et un engagement dans la Cité.

La proximité immédiate du cycle 2021 avait amené à proposer une montée en puissance progressive.

Vous aviez bien voulu participer à une expérimentation concernant **9 Sections Départementales** (Paris, Moselle, Saône et Loire, Marne, Hérault, Gard, Landes, Loire-Atlantique, Ille et Vilaine).

Concrètement, les correspondants-organiseurs des sessions relevant de la Sous-Direction du Ministère ont disposé des coordonnées des Présidents des Sections départementales de l'ANMONM concernés après contacts noués, les Présidents pouvaient proposer des volontaires bénévoles pour s'impliquer. Restaient à définir de concert avec eux et les Services déconcentrés de l'Education Nationale : les thématiques, les modalités et les créneaux.

**Pour 2022**, l'objectif de 50 000 jeunes (contre 18 000 en 2021) a conduit à la programmation non de 1 mais de 3 sessions dans les Départements (13 au 25 février; 12 au 24 juin et 3 au 15 juillet).

Début janvier, j'ai écrit au Sous-Directeur du SNU au Ministère (M. Ribaud) ainsi qu'à l'ensemble des Présidents pour rappeler notre capacité à être mobilisés dans cette opération citoyenne et républicaine porteuse vers les jeunes. Je vous remercie de me faire part de vos expériences vécues tant dans l'expérimentation de 2021 que pour les sollicitations ou les négociations en cours au titre des sessions de cette année.

Ces éléments seront majeurs en particulier pour le devenir de notre partenariat avec l'Etat formalisé par la convention 2022 si elle devait à être reconduite utilement.

Bien amicalement

Le Président,  
Patrick SANDEVOIR

Le Chargé de mission SNU,  
Me Michel POIGNARD

## Représentations des comités sur le terrain :

Les porte-drapeaux des associations départementales de décorés à la cérémonie de remise des décrets de naturalisation et un nouveau Français, 9 décembre 2022, à la préfecture Martenot.



100<sup>ème</sup> anniversaire de la création de la SMLH le 9 novembre 2022 à Rennes : Intervention du Général **Daniel Brûlé** en présence de l'Amiral Alain Coldefy, Président national de la SMLH.



CONSEIL DE L'ONACVG D'ILLE-ET-VILAINE



Membre de l'un des 3 collèges de l'ONACVG 35, **notre Section** a participé, le 17 janvier dernier, dans l'auditorium Paul Ricoeur des Archives Départementales, à Rennes Beaugerard, au Conseil annuel de cette structure dans laquelle siègent les services de l'Etat (Préfecture, Armées DMD, Rectorat), la Ville de Rennes et les associations de ressortissants.



@Crédit photo Pascal Simon

Occasion de souligner le changement d'intitulé de l'Office à compter du

1<sup>er</sup> janvier 2023 – le mot « anciens » disparaît – (désormais : **Office National des Combattants et des Victimes de guerre**). Ont été ensuite rappelés les temps forts de 2022 : politique sociale conduite, 60<sup>ème</sup> des Accords d'Evian, « Rennes célèbre ses héroïnes », « Aux sports jeunes citoyens », Concours de la Résistance & de la Déportation, Bleuets de France. Au titre du volet « Citoyenneté », a été rapporté **l'excellent retour des Assises de la Citoyenneté et de la Solidarité organisées par l'ONM 35**, le 20 octobre 2022, dans la salle de l'Assemblée du Conseil Départemental d'Ille et Vilaine.



@Crédit photo Pascal Simon

### ■ Comité du Pays de Rennes

#### Remise des décrets de naturalisation

Le 9 décembre 2022, à la préfecture Martenot, avait lieu la cérémonie de remise des décrets de naturalisation par M. le préfet de la région Bretagne, préfet du département d'Ille et Vilaine, aux citoyens ayant nouvellement acquis la nationalité française. Le cérémonial, voulu par le président de la République, prévoit la présence des drapeaux des trois associations départementales des décorés de la Légion d'honneur, des Médaillés militaires et de **l'Ordre National du Mérite**. Notre porte-drapeau **Luis Giron** et le secrétaire général adjoint **Dominique Luzurier** y étaient donc présents. Nos concitoyens nouvellement naturalisés étaient au nombre de 57, originaires de 30 Etats et résidents de 27 communes breilliennes.

4 cérémonies de naturalisation devraient être programmées en 2023 aux dates suivantes : les vendredis 10 mars, 2 juin, 29 septembre et 15 décembre.

**Qu'on se le dise ! Vous pouvez, vous aussi, promouvoir les valeurs incarnées par notre Ordre, contribuer au développement de l'esprit civique et patriotique, incarner l'unité de notre nation en représentant notre section à ces cérémonies.**

A vos agendas ! Il faut et il suffit de se faire connaître auprès de notre secrétaire générale ou de notre chargé de communication, **Dominique Luzurier** ou **Patrick Lefebvre-Dupuy**.

#### NOUVELLEMENT EN FONCTIONS A RENNES (suite LI N°8 p14)

Au 1<sup>er</sup> septembre 2022, 2 officiers Généraux ont pris leurs nouvelles fonctions à Rennes :

**le Général de Corps d'Armée Laurent MICHON** comme Officier Général Commandant la Zone de Défense et de Sécurité Ouest et la zone Terre Nord-Ouest. Né en 1965, à Joigny, Commandeur de la Légion d'Honneur et de l'ONM, cet officier de l'infanterie de montagne est St Cyrien, Ecole de Guerre, CHEM et IHEDN. A servi en Bosnie, au Kosovo, au Liban, au Tchad, en Côte d'Ivoire et au Rwanda. Puis a été en Etat-Major et au CDEF à Paris avant de commander le 7<sup>ème</sup> Bataillon de Chasseurs Alpains, à Bourg St Maurice. Conseiller au SGDSN avant d'être nommé jusqu'en août 2022 à la tête de l'opération Barkhane, au Sahel.

**le Général de Corps d'Armée Hubert Bonneau** comme Commandant la Gendarmerie pour la Région Bretagne et la Zone de Défense et de Sécurité Ouest. Né à Brest en 1966, après une scolarité au Lycée naval, intègre St Cyr (promotion Général Callies) puis l'Ecole de Melun (EOGN). Ecole de Guerre puis passage dans différentes unités. Nommé commandant du GIGN pour ensuite prendre les fonctions de Directeur de la Sécurité diplomatique au Quai d'Orsay. Avant d'arriver à Rennes, cet Officier Général déjà détenteur de 4 étoiles, occupait les fonctions à la DGGN de Directeur des opérations et de l'emploi (DOE). Le Général Bonneau est **Officier** de la Légion d'Honneur et **de l'ONM**.

Notre Président a pu rencontrer ces 2 autorités militaires, à l'automne. De fructueux échanges ont été noués permettant notamment l'organisation de **l'AG 2023**, à Hôtel de Commandement, rue de Corbin, à Rennes et la **relance de la Réserve Citoyenne de la Gendarmerie Nationale** (réunion du 2 février 2023), en présence de **Michel Poinard**, Lieutenant-Colonel de la RC de la GN.

## Représentations des comités sur le terrain :

### ■ Comité du Pays de Rennes

**Cérémonie d'hommage funèbre militaire** à l'Adjudant **Jean-Christophe BOLLOCH** le 3 novembre 2022, à la Gendarmerie Guillaudot Clemenceau, en présence du Ministre de l'Intérieur. **Maurice Garnier**, Vice-Président de la Section, chargé du Comité de Fougères-Vitré était présent accompagné du Drapeau.

**Invitation de l'ONM35 à la cérémonie et à la réception à l'occasion de l'Armistice du 11 novembre 1918 et l'hommage à tous les Morts pour la France**, place de l'Hôtel de Ville à Rennes, le vendredi 11 novembre 2022. Le Préfet de Région **Emmanuel Berthier** a été sensible de la présence à ses côtés à cette occasion de 5 membres : le **Président, le Porte-drapeau et trois membres de l'ONM35**.

### ■ Comité du Pays de Redon-Vilaine

**Rendez-vous le 1er décembre**, de notre Compagnon, **Pierre Leveil** avec le **nouveau DASEN** concernant la programmation des interventions en écoles, sur la base de notre convention. Rappelons que notre Compagnon est chargé, au Comité Directeur, de mission **“relations avec les élus et autorités territoriales...”**. **Ses propos aux Mariannes** ont fourni des informations générales concernant l'ADAMA 35 et la FAMAF, ( bref historique, objectifs, actions et partenariats), des propos **ciblés particulièrement vers les élus quant à nos réflexions issues de nos Assises de la citoyenneté et de la solidarité du 20 octobre 2022 à Rennes**. **En projet** : une réunion avec Jeannine Huon en vue d'un partenariat entre Anciens conseillers généraux et départementaux et ADAMA 35 - la création du groupe de travail AMF 35 - ONM 35 et ADAMA 35, source complémentaire importante et beaucoup plus étendue des actions citées ci-dessus. (Voir p.13).

**Journée du vivre ensemble et de la citoyenneté** : le 6 décembre 2022, intervention de l'ADAMA 35 (Président **Pierre Leveil**) au collège **Saint-Joseph de BRUZ**

**LE CONTEXTE** : Chaque année les collège et lycée de Bruz organisent une journée sur des notions liées au « vivre ensemble » et à la citoyenneté.

**LE THEME 2022** : Pour les classes de 3<sup>ème</sup> le thème proposé était : Comment dire NON aujourd'hui ?

**LE TRAVAIL** : Dans ce contexte et sous ce thème, le travail proposé était pour les 7 groupes de 5 élèves d'analyser le thème sous 3 mises en situation, de déterminer et classer les propositions puis de les présenter en « conseil municipal » comme un travail sur une délibération.

**Dire NON** dans 3 mises en situation: en milieu scolaire, en milieu familial, associatif, en contexte historique. 7 groupes de 4/5 pers : scolaire, familial, sociétal. Après présentation des propositions, l'une d'elles est retenue. Après la mise en place du « conseil municipal » c'est l'élève le plus âgé qui devient Maire. Sous la Présidence du Maire, les débats sur le thème sont organisés. Une délibération est proposée et mise aux voix.



#### **BILAN :**

Nous avons donc au cours de cette ½ journée : fait travailler les jeunes sur leurs préoccupations et les difficultés de dire NON, présenté les structures et leur fonctionnement, mis en place un conseil et un Maire, élaboré et présenté une délibération, mis l'accent sur l'importance de voter.

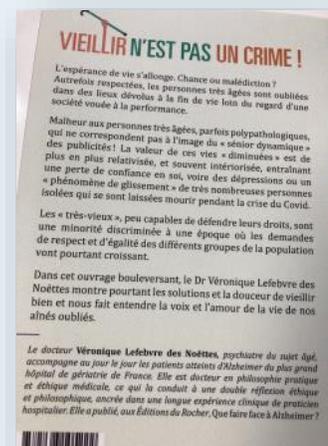
**Didier Moyon -ancien Maire de Vern sur Seiche— ADAMA 35**

**« Vieillir n'est pas un crime » : conférence d'une psychiatre le jeudi 24 novembre 18h - Rennes - Espace Ouest France**

Ayant connu **Véronique Lefebvre des Noëtes** lors de plusieurs colloques et visioconférences, notre Compagnon **Joëlle Le Gall** lui avait demandé d'intervenir à Rennes, elle a tout de suite accepté. Les portes de Ouest France lui ont été ouvertes. Et c'est ainsi que cette conférence a pris forme soutenue par la fédération bretonne **BVE.BZH**. Joëlle était à ses côtés à la tribune pour débattre.



**« C'est une femme extraordinaire qui a voué sa vie et sa carrière à l'accompagnement du vieillissement, notamment la maladie d'Alzheimer et cognitive, avec un regard de philosophe, de psychiatre, de gériatre et d'humaniste. » J. L G**



## Représentations des comités sur le terrain :



Butte mémorielle de la Maltière

### Cérémonie des vœux – Mairie de Rennes

Les grands salons de l'Hôtel de Ville de Rennes accueillent, le **10 janvier**, la traditionnelle cérémonie des vœux au monde de la défense, de la sécurité et des associations patriotiques.

La Maire, Nathalie Appéré, a salué avec insistance les implications des forces militaires, de police, de gendarmerie et des sapeurs-pompiers au service de la protection des populations.

Pareillement, ont été soulignées les actions conduites par le secteur associatif tant dans l'œuvre mémorielle que pour faire vivre les idéaux « *qui font Nation et République* ».

**Michel Poignard, Eric Delpérier** (1er Vice-Président, chargé du Comité de Rennes), **Luis Giron** et le Drapeau représentaient notre Section.



### ■ Comité du Pays de Rennes

#### 80<sup>ème</sup> anniversaire de la Fusillade de la Maltière 30 décembre 1942 - 30 décembre 2022

Assistance nombreuse et temps fort mémoriel ce vendredi 30 décembre malgré une pluie battante, à la Butte de la Maltière, sur la Commune de Saint-Jacques de la Lande. Hommage vibrant rendu aux 25 Résistants tombés, le 30 décembre 1942, sous les balles nazies en application d'une condamnation 3 jours plus tôt par le Tribunal de guerre allemand siégeant à Rennes. Au total, de



septembre 1940 à la Libération, ce sont 89 Patriotes qui seront fusillés sur cet ancien champ de tir du 10<sup>ème</sup> Corps d'armée. En 2018, ce haut lieu de la Résistance bretonne a été réaménagé avec une allée composée de stèles bicolores portant les noms de chaque fusillé. Le 8 décembre 2022, Eric Chabot, ré aménageur du site mémoriel, a obtenu le Prix national des Victoires du Paysage. A l'occasion de ce 80<sup>ème</sup> anniversaire a été saluée l'action inlassable conduite par **Renée Thouanel, Chevalier de l'ONM, porte-Drapeau des anciens Résistants et Déportés d'Ille-et-Vilaine**. Renée, co-rédactrice de la revue "Mémoires de Saint-Jacques" s'illustre par ses travaux conduits pour faire vivre l'histoire de la Maltière de concert avec la Professeure Jacqueline Sainclivier, spécialiste d'histoire contemporaine, à l'Université de Rennes 2. Fille d'Emile Drouillas, mort en déportation à Auschwitz, Renée Thouanel, née en 1939, ancienne institutrice, ancienne Adjointe au Maire de Saint-Jacques de la Lande, se plaît à rappeler : " *j'ai assisté à toutes les cérémonies et je souhaiterais que le message de tous ces Résistants "Plus jamais cela" soit enfin entendu et appliqué*".

### ■ Focus sur un des nôtres...

**Pierre-Yves REBOUX, Chevalier de l'ONM 35, a été promu Officier de l'Ordre National du Mérite à compter du 23 novembre 2022. Nommé dans le registre du Ministère de l'Intérieur et des Outremer. A 20 ans, son parcours professionnel commence aux Brulais, commune proche de Maure de Bretagne comme agriculteur. Rapidement il prend la tête de la fédération départementale de la CUMA qu'il concilie avec celle de membre de la Chambre d'agriculture. Début 1990, il passe de la production laitière à l'arboriculture. Inévitablement, il poursuit son engagement dans les instances représentatives en devenant rapidement président de la Fédération Nationale des producteurs de fruits à cidre puis président de l'organisation interprofessionnelle cidrière.**

**En 1995, il entre en politique. En 2010 il est élu premier adjoint au Maire des Brulais puis dans la foulée, à la présidence de l'ex-communauté de Maure de Bretagne jusqu'en 2013. En 2008 il est élu conseiller général jusqu'en 2015. En mars 2020 il décroche son mandat de Maire de VAL d'ANAST (3900 hab) né de la fusion avec Campel. Pierre-Yves est par ailleurs vice-président de Vallons de Haute-Bretagne (une des 18 intercommunalités 35) et président du Pays des Vallons de Vilaine ( 38 communes).**

*Nous lui adressons nos plus vives félicitations.*



## Représentations des comités sur le terrain :

### ■ Comité du Pays de Saint-Malo

● **Cérémonie du souvenir le 1er novembre 2022** dans les carrés militaires des 3 cimetières de Saint-Malo. Présence de **Patrick Lefebvre-Dupuy** et **Jean Leblain** notre drapeau.

● **Cérémonie du souvenir le 11 novembre 2022 à Saint-Malo** — Esplanade du souvenir. Le Président du Comité du Pays de Saint-Malo a eu l'honneur de déposer la gerbe du Comité de liaison des associations patriotiques (CLAP) regroupant plus d'une vingtaine d'associations dont l'ONM35 et la SMLH 35. Une très nombreuse assistance honorait ce moment de mémoire et de souvenir à nos morts pour la France. Présence de jeunes enfants accompagnant les porte-drapeaux et des membres du **Conseil municipal de jeunes de Saint-Malo.**



● **Cérémonie du 5 décembre en souvenir des morts des combats d'Algérie et d'Afrique du nord.** Présence de **Patrick Lefebvre-Dupuy** et de **Jean Leblain.**

● **Remise du fanion de la préparation militaire maritime (PMM) le 10 décembre 2022 à Dinan.** Sous la présidence du contre-amiral (2s) Pascal Vérel, représentant le préfet maritime, commandant l'arrondissement maritime Atlantique, la traditionnelle remise du fanion aux stagiaires de la promotion 2022-2023 de la PMM du centre Dinard-Saint-Malo s'est déroulée à Dinan en présence du Maire, des autorités militaires et des associations patriotiques. **Patrick Lefebvre-Dupuy et Jean Leblain,** porte-drapeau y représentaient l'ONM35. Après la prise d'armes, le traditionnel défilé a déambulé dans les rues de la vieille ville jusqu'à la Mairie où un verre de l'amitié était offert aux participants. Occasion pour notre Compagnon **Jean Leblain** qui a dirigé le centre de la PMM à Saint-Malo pendant plusieurs années de rencontrer ses anciens camarades formateurs dont le maître-principal Thierry Torrens, chef du centre. **Cérémonie 2023 de remise du fanion de la préparation militaire maritime (PMM) le 6 juin 2023 à Saint-Malo dans la Cour du Château.**



Illustration réussie d'un partenariat renforcé et réussi **LdH/ONM** sur un territoire :

Le 14 janvier 2023, **Patrick Lefebvre-Dupuy** représentait l'**ONM35** aux vœux du **Comité du Pays de Saint-Malo SMLH35**, en présence du Général Jacques Aubert, Président départemental



de la SMLH.

Superbe soirée avec concert jazz, apéritif et repas. Ambiance amicale et occasion de retrouver des **compagnons de l'ONM35** dont **Jacques Le Chevallier**, Président du Comité du Pays de Saint-Malo SMLH35, et **Ernest Cornacchia**, secrétaire SMLH 35 et chef d'orchestre



Esplanade de la Fraternité - Dinan



# REFLEXION- A PROPOS DE LA LEGION D'HONNEUR

## ■ Promotion du 1<sup>er</sup> janvier Légion d'Honneur, à noter en particulier :

- **Pierre Méhaignerie** promu Officier (Ministère de l'Intérieur).
- **Professeur Yannick Mallédant**, Chef du service d'anesthésie-réanimation au CHU de Rennes (contingent Solidarité).



Article paru dans *Ouest France* du 9 janvier 2023  
<https://www.ouest-france.fr/politique/institutions/legion-dhonneur>

## ■ 60 ans création de l'ONM : Rendez-vous à la Fondation Charles de Gaulle.

Dans le cadre de la préparation du 60<sup>ème</sup> anniversaire de la création de l'ONM, notre Président national **Patrick Sandevour et Michel Poignard** – chargé de ce chantier – ont été reçus, à Paris, rue Solférino, au siège de la Fondation Charles de Gaulle présidée par Hervé Gaymard, ancien Ministre, Président du Conseil Départemental de la Savoie.

Sur la photo, **Patrick Sandevour** dans le bureau historique du Général de Gaulle.

La machine à écrire installée à l'entrée du bureau est celle sur laquelle l'**Appel du 18 juin 1940** a été tapé. Quant à l'horloge qui fait face au bureau, elle indique « **19 heures** », l'heure du décès, le 9 novembre 1970, de l'ancien Chef de l'Etat.



**Agenda : Le colloque du 1er décembre se tiendra sans doute au siège de l'Académie Française, Quai de Conti.**

## ■ LEGION D'HONNEUR 2023 : regards croisés sur une promotion...

Pour 2023, l'habituelle promotion du 1<sup>er</sup> janvier a rassemblé **340 personnes** (contre 547 l'an dernier) : 280 Chevaliers, 43 Officiers, 12 Commandeurs, 4 Grands Officiers et 1 Grand' Croix (le biologiste Etienne-Emile Baulieu).

A sa lecture, il était tentant de ne voir que les nominations ou promotions de Nicole Belloubet, de François Bayrou, de Richard Ferrand, de Christophe Castaner, de Muriel Pénicaud, de Frédérique Vidal ou d'Emmanuelle Wargon, anciens Ministres, moins celles d'autres politiques de sensibilité différente comme Michèle Alliot-Marie, Pierre Méhaignerie, Nicole Ameline ou Marie-George Buffet.

L'examen plus attentif de la liste consignée au Journal Officiel dicte de venir nuancer les clichés sur une distinction paradoxalement convoitée et décriée depuis sa création le 19 mai 1802 par Napoléon Bonaparte.

### Une double lecture

En première lecture, au premier regard : place aux contempteurs au nom de « *la liberté* », de « *l'opposition à toute allégeance* », de « *la volonté affichée d'indépendance* », du refus que l'Etat incarné par le Président de la République, Grand Maître de l'Ordre et signataire du décret de nomination, « *décide qui est honorable* ».

Ce courant se trouve incarné dans l'histoire notamment de La Fayette à Brassens en passant par Berlioz, Claude Monet, Pierre et Marie Curie, Sartre ou Camus qui ont refusé la Légion d'Honneur. Il est relayé par les tenants de « *la breloque* » considérée tantôt avec indifférence et dédain tantôt avec mépris comme « *hochet désuet de la République* ».

En réalité, il y a ceux qui refusent la distinction à la publication du Journal Officiel, d'autres, sans avoir été nommés, qui affirment une opposition farouche de principe à tout ordre honorifique.

En seconde lecture, au second regard : place aux attachés à la méritocratie, à l'exemplarité et à l'universalité dans la reconnaissance des mérites signalés au service de la collectivité.

**340 noms** au 1<sup>er</sup> janvier 2023 et à bien y regarder des choix non dépourvus de mobiles en terme de parité comme en terme de diversité, forme de « *vitrine* » d'une France plurielle qui rayonne, donne et s'engage.

Certes Yannick Noah, fait Chevalier, mais comme Président d'associations d'éducation et de réinsertion. Également 2 Nobels de physique et l'astronome Thomas Pesquet comme une myriade d'anonymes qui, au quotidien, donnent du sens aux mots « *engagement* », « *servir* », « *s'impliquer* », « *transmettre* ».

Ils sont : maître d'art-graveur, artiste de cirque, fondatrice d'un réseau de crèches, aumônier, spécialiste du vitrail médiéval, directeur d'un festival associatif de musiques actuelles, Meilleur Ouvrier de France (MOF), personnel soignant de l'infirmière au PH chef de service, sapeur-pompier volontaire, animateur d'EHPAD, jeune chef d'entreprise innovant, médecin engagé dans l'humanitaire, élu de Chambres Consulaires tout autant que haut fonctionnaire, chercheur, universitaire, écrivain, sportif de haut niveau, élu territorial-aménageur-développeur, responsable syndical ou associatif...

Un échantillon, une cohorte de la France des mérites aptes légitimement à répondre aux images réductrices critiques véhiculées si aisément mais bien à tort à l'encontre de ce qui participe aussi aux symboles de notre République et à une certaine idée de l'exemplarité.

**Michel POIGNARD**, Avocat honoraire, Maître de Conférences à Sciences Po Paris



@photo Wikipedia

## ■ NOUVEAU GRAND CHANCELIER DE LA LEGION D'HONNEUR, ■ CHANCELIER DE l'ONM

Après avoir été élevé à la dignité de Grand' Croix, par décret du 19 janvier, le **Général d'Armée François LECOINTRE** a été nommé, pour 6 ans, en Conseil des Ministres du 23 janvier 2023, à cette double fonction en relais du **Général d'Armée Benoît PUGA**, à ce poste depuis septembre 2016.

61 ans, né à Cherbourg, le 6 février 1962, le nouveau Grand Chancelier, après des études au Collège St François Xavier de Vannes, a intégré le Prytanée de la Flèche. Saint-Cyrien (promotion Monclar), Ecole de l'Infanterie, Ecole de Guerre, IHEDN. Carrière : OPEX ( Guerre du Golfe, Rwanda, Bosnie, Côte d'Ivoire, Somalie, Mali) , Chef de Corps du 3<sup>ème</sup> RIMA de Vannes (2005-2007), instructeur, Etat-Major, Cabinet (Ministre Défense puis Premier Ministre), Chef d'Etat Major des Armées (CEMA) de 2017 à juin 2021. Jeune Capitaine, cet Officier s'est en particulier signalé, le 27 mai 1995, à la tête de la 1<sup>ere</sup> Compagnie du 3<sup>ème</sup> RIMA, sur le pont de Vrbanja, près de Sarajevo.

## ■ INFOS CULTURE : EXPOSITIONS

- ◆ « **Manet/Degas** » au Musée d'Orsay du 28 mars au 23 juillet



@Musée d'Orsay

- ◆ « **Senghor et les arts** » au Musée de Quai Branly du 7 février au 19 novembre
- ◆ « **Avant l'orage** » à la Bourse du Commerce – Collection Pinault du 8 février au 11 septembre
- ◆ « **Germaine Richier** » (l'une des principales sculptrices du XXème siècle) au Centre Pompidou du 1<sup>er</sup> mars au 12 juin
- ◆ « **Ramsès et l'or des pharaons** » à la Grande Halle de la Villette du 7 avril au 6 septembre
- ◆ « **Sarah Bernhardt et la femme créa la star** » au Petit Palais du 14 avril au 27 août
- ◆ « **Naples à Paris – Le Louvre invite le Musée de Capodimonte** » du 7 juin au 8 janvier 2024
- ◆ « **Basquiat – Warhol à quatre mains** » à la Fondation Vuitton du 5 avril au 28 août

## ■ LECTURES



- ◆ « **Jean-Yves Le Drian – Entretiens** » par Jean-Michel Djian (Editions Ouest-France - février 2023)
- ◆ « **Philosophie de la guerre** » par Henri Hude (Editions Economica)
- ◆ « **Henry Kissinger – Le diplomate du siècle** » par Gérard Araud (Editions Taillandier – janvier 2023)
- ◆ « **Les voies de la puissance – Penser la géopolitique du XXIème siècle** » par Frédéric Ancel (Prix du livre de géopolitique 2022 – Editions Odile Jacob)
- ◆ « **Le monde ne sera plus comme avant** » par Bertrand Badie (Editions Les Liens qui libèrent)
- ◆ « **Géopolitique – Constantes et changements dans l'histoire** » par Aymeric Chauprade (Editions Ellipses)

## Dictionnaire des Compagnons de la Libération.

L'ouvrage sera disponible en librairie à compter de mars 2023. 1692 pages



L'Ordre de la Libération ne comportant qu'un seul et unique grade, il n'y a qu'un seul type de croix de la Libération même s'il y eut des modèles sensiblement différents. Celle-ci se porte sur la poitrine, à gauche, juste après la Légion d'honneur et avant la Médaille militaire.



(@FNAC)

580. Dictionnaire des compagnons de la Libération.

**GAROT JEAN-LOUIS**  
(1916-1990)



Jean-Louis Garot est né le 29 mai 1916 à Alençon dans l'Orne. Son père était employé au ministère de la France d'outre-mer. Après des études secondaires au lycée d'Alençon, il entre au Prytanée militaire en 1935 puis à Saint-Cyr en 1936 d'où il sort dans les premiers de sa promotion (« du Soldat inconnu ») en 1938 en choisissant l'infanterie coloniale. Mis en congé pendant deux ans en raison d'une grave tuberculose, il refuse néanmoins la défaite en juin 1940 et s'évade vers l'Angleterre en embarquant seul à Granville, sur un bateau de pêche, après avoir entendu l'appel du 22 juin du général de Gaulle ; aux îles Chausey, il organise la traversée vers Jersey puis l'Angleterre d'une vingtaine de jeunes Français, pour la plupart des étudiants, d'une jeune femme et d'un soldat anglais. Il parvient à Southampton le 26 juin 1940 et s'engage alors dans les Forces françaises libres devenant lieutenant instructeur des élèves officiers au Bataillon de chasseurs de Camberley. Après la dissolution du Bataillon de chasseurs fin 1940, il reste instructeur du peloton d'élèves officiers de Camberley.

Ayant toujours voulu être pilote, il obtient de passer dans les Forces aériennes françaises libres. De 1941 à 1943, il est affecté dans des écoles de la *Royal Air Force* en Angleterre et au Canada et obtient son brevet de pilote de bimoteur en vue de devenir chasseur de nuit. À son retour en Grande-Bretagne, il est désigné d'office pour compléter les équipages du groupe de bombardement Lorraine\* revenu du Moyen-Orient. Il montre dès son arrivée une ardeur au combat et un courage exceptionnels. Promu capitaine, il conduit plusieurs fois des formations de six avions, réussissant des bombardements précis malgré la DCA ennemie, notamment le 25 novembre 1943, les 22 et 30 décembre 1943, les 9 et 28 février, les 19 et 23 avril 1944. Le 24 février 1944, conduisant une formation de 12 appareils, il mène à bien sa mission malgré un intense barrage d'artillerie de gros calibre par lequel son avion est touché et son navigateur blessé quelques secondes avant de bombardier.

Le capitaine Garot assure le commandement de l'Escadille Nancy du 1<sup>er</sup> mai au 15 juin 1944, période pendant laquelle l'Escadille effectue 169 sorties de guerre pour la préparation puis l'exécution du débarquement de Normandie. Ses attaques de nuit menées résolument à basse altitude, en dépit des réactions violentes de l'ennemi, lui créent une solide réputation d'intrépidité. Il assure de nouveau le commandement de l'Escadille Nancy de juillet à novembre 1944 en Angleterre et en France. Il mène au combat des formations de 24 et 30 avions, notamment dans les journées des 15 juin, 1<sup>er</sup> et 11 août 1944. Il se distingue encore par la suite en accomplissant avec succès une série de bombardements dont cinq à la tête de formations de 24 appareils. Le 17 septembre 1944, il réussit, malgré un temps très nuageux, à mettre en feu des casernes ennemies à Ede aux Pays-Bas, après avoir effectué cinq passages sur l'objectif. Le 6 octobre 1944, il réalise un excellent bombardement sur un dépôt de carburant à Amersfoort (Hollande). Il totalise 75 missions de reconnaissance en mer, de bombardement et de mitraillage au sol.

## PROMOTION ONM EN ILLE-ET-VILAINE DU 23 NOVEMBRE 2022

### ■ Focus sur les nominations, promotions ONM

**Pierre-Yves Reboux**, promu **Officier de l'ONM**. Maire du Val d'Anast (Maure de Bretagne). Il est adhérent de l'ADAMA, Vice-président de Vallons de Haute-Bretagne (communauté, l'une des 18 intercommunalités pour 48 000 habitants, d'Ille et Vilaine), Président de l'un des 6 Pays de Vilaine *(cf p9)*.

**Patrick Bailleul**, Secrétaire Général de la Délégation 35 de la Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat (CRMA) de Bretagne. Très investi dans la formation des hommes et l'apprentissage comme dans le développement des entreprises. 43 ans de service au sein des Chambres consulaires.

**Alain-François LeSacher**, Chevalier de l'ONM se trouve salué légitimement par la République pour un parcours au service du collectif comme écrivain, historien, chef d'établissement; sans oublier la Vice-Présidence affaires culturelles du Département à l'époque de la présidence de Pierre Méhaignerie.

**Laurence Querrien**, Chevalier de l'ONM, Présidente d'une entreprise d'ostréiculture à Cancale. Conseillère municipale.

**Mme Marie-Christine Morice**, Chevalier de l'ONM. Maire d'Étrelles, Conseillère Départementale d'Ille-et-Vilaine (Canton de la Guerche), Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération de Vitré.

**Jean-Baptiste Calcoen**, Chevalier de l'ONM, Directeur de la Cpm d'Ille et Vilaine. Il a été distingué pour la mission qu'il exerçait à la Cnam pour le compte du réseau Assurance Maladie durant le Covid avec notamment la mise en place de plate formes de tracing sur tout le territoire dans les caisses.

**Marie-France Gautrais**, Chevalier de l'ONM, (Dol de Bretagne) : association de lutte contre l'alcoolisme, long militantisme signalé.

**Laurence Taillandier**, Chevalier de l'ONM, contingent du Ministre de l'Economie et des Finances (entreprises). Opticienne, présidente d'une association professionnelle, animatrice du « Carré Rennais »; distinction venant saluer son investissement pour le collectif et son énergie.

Figurent dans le décret présidentiel du 23 novembre 2022 pour notre Département **1 promotion d'Officier et 10 nominations au grade de Chevalier** :

**Pierre-Yves Reboux** (Officier, contingent Intérieur) ;

**Sandrine Dessoude** (Armées) ;

**Martial Ruellan** (Armées) ;

**Patrick Bailleul** (Travail, du plein emploi et de l'insertion) ;

**Alain-François Lesacher** (Éducation Nationale et de la jeunesse) ;

**Laurence Querrien** (Agriculture et de la souveraineté alimentaire) ;

**Marie Christine Morice** (Transition écologique et de la cohésion des territoires) ;

**Jean Baptiste Calcoen** (Santé et de la prévention) ;

**Marie-France Gautrais** (Santé et de la prévention) ;

**Isabelle Donnio** (Solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées) ;

**Laurence Taillandier** (Economie et Finances).

**Simon Chignard** (Transformation et de la fonction publique).



**Focus sur les événements majeurs de l'ADAMA 35** dont notre Compagnon **Pierre Levieil** est le Président et avec qui la section **ONM35** développe **des partenariats sur des thèmes porteurs dans l'esprit de notre Ordre** :

- novembre 2022 : Cérémonies des **Marianne du civisme** au conseil départemental. Interventions par le président Jean-Luc CHENUT et par notre **président ONM35**. 14 communes lauréates.

- Participation à l'assemblée générale ordinaire de la Fédération Nationale A Maginot à la Baule

- décembre 2022 : RDV avec M. TEULIER, le nouveau DASEN pour renouvellement partenariat et suites concrètes décisions **partenariales ADAMA 35 – ADACGD 35** (ex conseillers généraux et départementaux) dans les domaines : **interventions en écoles** (l'apport de compétences en matière de témoignages relatifs au rôle du département), la culture, les voyages. — Convention en cours de rédaction.

Journée **du vivre ensemble à l'école** ST Joseph de Bruz. (Voir la LI n° 9 p.8.)

janvier 2023 : Interventions sollicitées pour l'année scolaire 2022/2023. Au 24 janvier: 8 écoles dont 3 collèges et 1 lycée soit plus de 20 classes et autour de 600 élèves à rencontrer.

- Relance auprès de la Préfecture de nos participations actives lors des **cérémonies d'accès à la nationalité française**

- Participation à l'assemblée générale des Anciens des Forces Françaises en Allemagne, Autriche et Tyrol.

- Participation le 26 janvier à l'assemblée générale de l'ANAFFAA 35 à La Dominelais.

- Février 2023 : Relance création groupe de travail et de réflexions sur la **"République au quotidien"**: **ONM 35 – AMF 35 – ADAMA 35** et envisagé avec l'ADACGD 35.

**ASSEMBLEE GENERALE 1er AVRIL 2023 à RENNES - Réservez la date !**

Après Saint-Malo en 2022, c'est à l'**Hôtel de Commandement Châteaugiron à Rennes** -que se tiendra notre prochaine Assemblée Générale annuelle, **le samedi 1<sup>er</sup> avril 2023**.

Nous vous convions à ce temps **fort de la vie de notre Section départementale**. Outre les points statutaires une conférence "Tableau de géopolitique contemporaine par Laurent Michon, Général de Corps d'Armée, officier général de la ZDS Ouest, remise des Trophées 2023 de la Citoyenneté, cocktail déjeunatoire ONM 35.



# Carnet (suite)



## ■ Ils nous ont quittés :

**Pierre Thomas, Chevalier de l'ONM**, Chef de bataillon du Génie, retraité est décédé le 4 novembre 2022. Présence d'**Eric Delpérier**, 1er Vice-président et de notre Porte-drapeau **Luis Giron**.

**André Grosset, Chevalier de l'ONM** ancien cadre de banque est décédé le 19 novembre 2022 été cadre au CMB 35, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire de Bain de Bretagne, très impliqué dans le monde combattant. Présence du Porte-drapeau **Luis Giron**.

**Professeure Christiane Plessix-Buisset**, Historienne du droit, Doyen de la Faculté de Droit de Rennes de 2001 à 2005, notre Compagnon, Christine PLESSIX-BUISSET, **Chevalier de l'ONM et Officier des Palmes Académiques**, Professeur Emérite de l'Université de Rennes 1, est décédée, à l'âge de 79 ans, le 21 décembre 2022. Enseignant-chercheur, lauréat du Prix de l'Association des historiens des Facultés de droit pour son ouvrage « *Le criminel devant ses juges aux 16<sup>ème</sup> et 17<sup>ème</sup> siècles* » (préface Jean Imbert, Membre de l'Institut), cet universitaire s'était spécialisé dans l'histoire de la justice et l'histoire du droit pénal avec des travaux signalés notamment au sein du laboratoire IODE Ouest - CNRS. Le Professeur Plessix-Buisset était également membre de la Société archéologique et historique d'Ille-et-Vilaine et présida de 2007 à 2017 la Fédération des Sociétés savantes ce Bretagne. La cérémonie religieuse a été célébrée, le 27 décembre, en l'Eglise Saint-Etienne de Rennes, en présence de notre porte-Drapeau et de notre Président.

**Véronique Bregeon**, Figure de l'économie rennaise et de l'hôtellerie bretonne, notre Compagnon Véronique BREGEON, est brutalement décédée, à l'âge de 67 ans, la veille du Noël 2022. Juriste de formation et diplômée en histoire de l'art, Véronique fera le choix de reprendre l'entreprise familiale Lecoq-Gadby, rue d'Antrain, à Rennes, créée par son arrière grand-père en 1902. Très investie, avec son époux Jacques, dans l'innovation et le développement durable (premier 4 étoiles breton labellisé), elle sera particulièrement active au service de l'économie touristique, de la formation dans les métiers de la restauration-hôtellerie et dans le rayonnement de la capitale bretonne. Lors d'une vibrante cérémonie religieuse, le 28 décembre, notre Compagnon **Alain-François Lesacher** a su trouver les mots pour un hommage légitime. Une délégation de notre Section avec notre Président était présente aux côtés de notre Drapeau.

## ■ Ils ont rejoint notre section depuis le 1er novembre 2022 :

**Jean Léonard de la Gatinais**, Officier ONM, Comité du Pays de Saint-Malo, ancien Procureur Général près la Cour d'Appel de Rennes, 1<sup>er</sup> Avocat Général honoraire près la Cour de Cassation.

**Thierry Thomas**, Général de Division Gendarmerie (2S), ancien n°2 de l'Inspection Générale de la DGGN, a commandé le Calvados puis la Région Alsace (St Cyr, EOG Melun, maîtrise de droit, Ecole de Guerre, IHEDN).

**Alain-François Lesacher**, Chevalier ONM, historien, écrivain et enseignant, élève du Pr Michel Denis, ancien Directeur d'établissement d'enseignement don t le Lycée hôtelier de la Guerche de Bretagne, ancien Vice-Président Affaires Culturelles du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine (Canton de Pipriac), Secrétaire de l'Association des Ecrivains de l'Ouest.

**Maurice Lelievre**, Maire de Thorigné-Fouillard (1989-2001), ancien professeur d'éducation physique et sportive, chargé d'enseignement à l'INSA de Rennes, Président départemental 35 du Comité d'organisation du Concours national de la Résistance & de la Déportation.

**Steve Vidic**, Officier de l'ONM, Comité du Pays de Saint-Malo, Colonel réserviste, a servi au sein d'organisations internationales : ONU (Irak/Koweït, Surveillance de la trêve en Palestine), OTAN (Kosovo, Afghanistan), ambassade (Liban).

## ■ Remises de décoration

**Remise des insignes d'officier de l'ONM** à **Mme Martine Bonnaure-Mallet**, professeure des universités, déléguée régionale adjointe à la recherche, le 9 novembre 2022 à la préfecture de Région Martenot. Présence de la section avec **Dominique Luzurier** et **Luis Giron**. Dans sa réponse à l'hommage qui lui a été fait par **M. Emmanuel Berthier**, préfet de la région Bretagne et préfet d'Ille et Vilaine, elle confie : *Il n'y a pas de « master de la réussite » . Aussi avons-nous d'autant plus besoin de détermination pour relever les défis de notre temps et d'efforts pour mettre en commun nos énergies et pour transmettre nos savoirs »*.



**Remise des insignes de Chevalier de l'ONM** le 3 novembre 2022 à **Louis Pautrel**, Maire de Le Ferré, Conseiller départemental, Président de l'Association des Maires Ruraux d'Ille et Vilaine par Edouard Philippe, ancien Premier Ministre. Présence du Vice-président **Maurice Garnier** et d'**Emile Rebillon** porte-drapeau.



<https://www.ouest-france.fr/bretagne/ille-et-vilaine/ille-et-vilaine-edouard-philippe-rend-hommage-a-louis-pautrel-maire-du-ferre-e9986df2-5ae2-11ed-8bfd-8dba71fb0669>

**Remise des insignes de Chevalier de l'ONM** à **Laurence Brunet-Jambu**, faite Chevalier de l'ONM, contingent Présidence de la République, en sa qualité de Présidente régionale de l'Association Alexis Danan de Bretagne pour la protection de l'enfance. Insignes remis en Mairie d'Orgères, le 21 janvier, par notre Compagnon **Joëlle Le Gall** en présence notamment d'**Anne-Françoise Courteille**, 1<sup>ère</sup> Vice-présidente du Conseil Départemental d'Ille et Vilaine également membre de notre Ordre et de notre Section, de **notre Président** et de **Luis Giron**, notre porte-drapeau.



## La rédaction

Cette rubrique est ouverte pour vous faire partager les échanges ou réflexions reçues à la suite de nos précédentes « Lettre d'information de l'ONM35 » ou événements.



N'hésitez pas à faire part à la rédaction de vos réflexions ou centres d'intérêt, ainsi que d'événements locaux auxquels vous avez participé qui nous aideront à mieux vous informer sur l'engagement et les actions des membres de la section.



## Section d'Ille et Vilaine

Directeur de publication :  
**Me Michel Poignard**

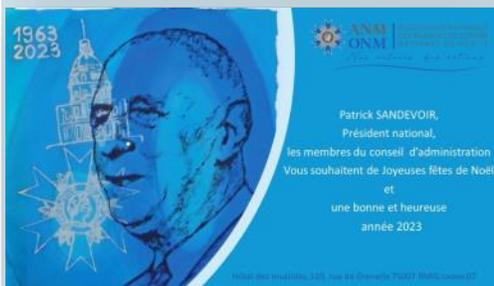
Rédacteur en chef :  
**Patrick Lefebvre-Dupuy**

site internet :  
[www.anmonm.org/section35](http://www.anmonm.org/section35)

contact :  
[contact.onm35@gmail.com](mailto:contact.onm35@gmail.com)



## Echos du siège : Vœux du Président national Patrick Sandevour



### Echo de la Section Marne :

« En 2022, l'ANMONM a célébré son cinquantième anniversaire. En 2023, l'ordre national du Mérite aura soixante ans. Ces anniversaires sont autant de moments choisis pour travailler à notre rebond associatif, à être de vrais acteurs dans la vie de la cité et de notre département pour montrer que nous existons et demeurons mobilisés, résolus pour qu'au service de l'honneur, de la solidarité, de la mémoire, du civisme, de la citoyenneté et de la civilité, notre association éclaire les belles valeurs de l'Ordre auquel nous sommes fiers d'appartenir. »

**Hervé Chabaud**

Administrateur national

Président de la section Marne de l'ANMONM

### Echo de la Zone Ouest ONM

« Mes chers compagnons, Présidents et Webmasters, ..... Je vous remercie pour le travail d'information que vous avez réalisé, au cours de ces derniers mois, sur vos sites respectifs, au profit de nos compagnons, et l'élan que vous avez donné à cette vitrine, en particulier, la page d'accueil. Comme vous le savez, nos compagnons sont sensibles à ce lien qui nous unit et nous rend solidaires. Pour certains, face à la solitude, c'est parfois une attente, un moyen de communiquer, de se tenir informés des actualités ou événements de la section. Ce n'est, certes pas une tâche facile, au quotidien, mais combien utile à tous ! Je remercie, également, nos 6 nouveaux webmasters, ceux qui ont pris leur fonction pour la première fois. Ils n'ont pas rechigné à la difficulté de la tâche, et

ont surmonté l'appréhension qu'il avait au départ pour rendre un site « en cours de construction », en site opérationnel. Bravo !!..La zone Ouest comporte dorénavant 24 sections. ....

Bien amicalement, »

**Didier Speybrouck**

Webmaster géographique Zone Ouest ONM

Vice-Président de la section ONM 28 Eure et Loir

### Echo de la Section Maine et Loire :

Contact avec le siège à propos du Plan d'objectifs / Feuille de route—un travail collaboratif de très grande qualité, des idées à suivre...

« Monsieur le Président, Je viens de terminer un travail de vision partagée concernant la vie de notre section. Ce travail fait suite à ma nomination à la présidence de la section 49 en mars dernier. Les orientations stratégiques seront présentées à nos adhérents et aux autorités locales lors de l'assemblée générale du dimanche 26 mars. Je souhaiterais vivement la présence du général Dupré et la Vôtre .

Vos présences respectives seront la marque de reconnaissance du dynamisme de notre section et du prestige de l'Ordre. »

**Pascal Levavasseur**

Président de la section de Maine & Loire

### Commentaire sur le paradoxe : A propos de la Légion d'Honneur (voir p.11).

« Commentaire (mais "à tiroirs") sur le côté "distinction paradoxalement convoitée et décriée depuis sa création".

D'une part, j'ai mis un certain temps à comprendre, mais ce n'est pas aussi paradoxal que cela : fait qu'elle soit "décriée" montre bien l'importance qui y est attachée : sinon, on ne commenterait pas autant ...

Le corollaire, logique, c'est qu'elle est "convoitée" : on convoite ce qui est important ... c'est humain !

D'autre part, il est exact que quasiment TOUTES les critiques dont elle fait l'objet ont commencé "depuis sa création" !

Bien à vous. »

**Général de division Henri Laporte Many**

Directeur de cabinet du Grand Chancelier

**Vous souhaitez nous soutenir pour nous aider à développer notre communication et nos actions, renouvelez votre cotisation, faites aussi un petit don à la Section ANM ONM 35. Reçu fiscal.**